

Bulletin d'information de Cesny aux Vignes



Bonne année 2023

SOMMAIRE

L'édito du Maire

Réalisations et projets sur la Commune

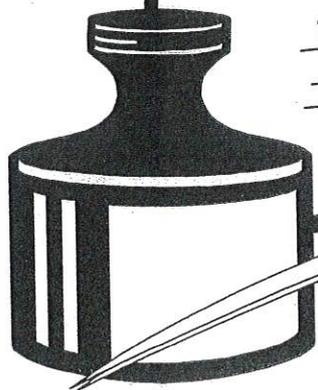
Vie Municipale

État Civil

Vie Associative

Infos diverses

Nos artisans



Chers Cirreniens, Cirreniennes,

Nous sommes dans un monde qui bouge perpétuellement, autant sur le point de la stabilité que de la mentalité.

A moindre échelle, en tant qu'élus nous devons répondre à vos attentes, vos sollicitations et vos questionnements.

Nous subissons tout comme vous l'inflation galopante, nous essayons par tous les moyens possibles d'en limiter l'impact (énergie, nourriture et dépenses de fonctionnement).

Cependant, nous ne pouvons pas figer nos projets (aménagement city-stade, traversée de bourg, défense incendie et aménagement du cimetière) et nous ferons en sorte de phaser ces travaux au cours de 2023 et années suivantes.

Des logements nouveaux permettront de dynamiser notre commune mais également de maintenir nos effectifs scolaires.

Enfin, je tiens à remercier mes Adjointes, nos Conseillers Municipaux, nos Agents et nos Institutrices qui œuvrent tout au long de l'année et qui permettent « même si ce n'est pas parfait » de contribuer à l'évolution intrinsèque de notre village.

Bienvenue également à tous nos nouveaux et futurs arrivants de notre village.

Je tiens à vous présenter à vous, vos familles, vos proches, mes amitiés les plus sincères, mais en tout premier lieu, mes vœux de santé et de prospérité.

De bonnes fêtes de fin d'année et nous pourrons nous retrouver pour la cérémonie des vœux le 27 janvier 2023 à 19 H.

Respectueusement.

Bien à vous

Le Maire,



Éric DUVAL.

REALISATIONS ET PROJETS SUR LA COMMUNE

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Urbanisation

L'année qui s'achève a été principalement consacrée à l'aménagement du lotissement « le Clos Bavent ». Les travaux de viabilisation ont démarré mi-avril et la voirie provisoire a été réalisée durant l'été. Celle-ci est prévue pour résister dans le temps, soit jusqu'à la deuxième phase des travaux (revêtement final, bordures de trottoirs et éclairage public).

Les premiers permis de construire ont été déposés début août et les premières constructions vont sortir de terre début 2023.

Toute précision sur les parcelles restant à vendre peut être obtenue auprès de la société VESQUAL Lotisseur au 02 31 94 02 14 ou vesqual@wanadoo.fr

Concernant ce lotissement, 2 nouvelles rues ont été créées ; les conseillers ont souhaité que celles-ci puissent porter le nom de deux anciens maires, soit « rue Françoise Garrec » pour la partie située de la rue Emile Lerat (lui-même ancien maire) jusqu'au bout de l'impasse du lotissement, et la « rue Gaspard Lefrançois » pour la partie intérieure du lotissement. Leurs familles, consultées au préalable, ont approuvé ces propositions et nous ont avoué avoir été touchées.

Un second lotissement devrait également voir le jour en 2023, il s'agit du lotissement « le Champ des Vignes ». Situé route de Croissanville, il comportera 12 logements à construire, lesquels ont fait l'objet d'un contrat de réservation acheté par Inolya afin de réaliser 12 logements locatifs.

Enfin, un troisième (et dernier) projet situé rue Émile Lerat est en cours d'étude pour la réalisation de 18 parcelles à construire.

Bien évidemment, les conseillers municipaux ont conscience d'un aménagement de voirie à réaliser rue Émile Lerat afin de sécuriser cet endroit qui sera quotidiennement emprunté par de nombreux véhicules.

Grâce à ces futures constructions, nous espérons maintenir nos services publics et principalement notre école avec pourquoi pas, l'ouverture d'une quatrième classe dans les années à venir. En cette période de vœux, il est permis d'y croire même si notre préoccupation actuelle porte sur le maintien de notre troisième classe à la rentrée de septembre 2023. Nous invitons les futurs habitants des rues Françoise Garrec et Gaspard Lefrançois à venir nous rencontrer en mairie afin d'inscrire leurs enfants pour cette prochaine rentrée 2023-2024.

Voirie et environnement :

- Dans le cadre de son programme de travaux annuel, la Communauté de Communes val ès Dunes a réalisé la réhabilitation du réseau d'eaux usées de la rue du Général de Quelen. Elle a ensuite procédé à la réfection de la chaussée et des trottoirs. De son côté, la commune de Cesny aux Vignes a fait aménager un parking et un trottoir pour personnes à mobilité réduite.

- La crise énergétique que nous traversons a mis au premier plan la question de l'extinction de l'éclairage public dans notre commune. Ainsi, les conseillers municipaux ont pris la décision de modifier, depuis cet automne, les horaires d'extinction des candélabres, soit 22 H au lieu de 22 H 30 et 19 H pour le parking de l'école au lieu de 22 H 30. Aucune modification n'a été effectuée le matin, soit un allumage à 6 H 30, car c'est l'heure à partir de laquelle les lycéens prennent les transports scolaires.

• Par arrêté préfectoral reçu le 28 janvier, Monsieur le Préfet du Calvados a prononcé une mise en demeure pour le dépôt de déchets de construction, sur un terrain privé situé route de 4 Puits. La Société, propriétaire du terrain et responsable des dépôts, doit cesser toute réception de déchets non dangereux non inertes sur le site et doit procéder à l'évacuation de l'ensemble des déchets non dangereux non inertes vers des installations dûment autorisées.

Malgré la mise en demeure qui lui a été faite, la société continue de stocker différents matériaux sur ce terrain. Cette situation est tout à fait illégale et la commune ne peut que la déplorer. Nous reprenons contact avec la Préfecture.

Si de votre côté vous constatez de telles dérives sur d'autres terrains, n'hésitez pas à nous prévenir.

Acquisitions diverses

- Pour le service de la voirie, acquisition d'une brosse de désherbage, d'une benne basculante et d'un kit de relevage.
- Pour le service de la salle des fêtes et de l'école, acquisition d'une auto-laveuse.

Divers

- Suite à la parution d'un décret en juillet dernier, les mairies ont eu l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours parmi les élus de la commune. Monsieur LAMBERTZ Guillaume s'est porté volontaire ; différentes missions d'information et de sensibilisation liées à la défense extérieure contre l'incendie de la commune lui sont attribuées.
 - La Trésorerie de Mondeville a déménagé, mi-décembre, au 6 place Gambetta à Caen.
 - La Communauté de Communes vient de mettre en place des aides en faveur de nos jeunes ; la première concerne l'obtention du BAFA, la seconde le permis Citoyen.

Projets 2023

Les principaux axes de notre « feuille de route » pour l'année 2023 et les suivantes sont ainsi définis :

- En voirie, l'aménagement et la sécurisation de la traversée de la commune ;
- Conformément à l'enquête réalisée l'été dernier à laquelle ont répondu 26 familles, des aires de jeux ou un city-stade pour nos jeunes ;
- L'accompagnement des administrés à réaliser leurs démarches administratives en ligne et ce dans le cadre du volet « Inclusion Numérique ». Notre agent de l'Agence Postale a été habilité Aidant Connect ; nous attendons maintenant l'aval et les consignes de la Préfecture pour mettre en place ce service ;
- Sans aucune surprise hélas, le déploiement de la fibre a pris beaucoup de retard sur notre commune, notamment à cause de la pandémie et des lourdeurs administratives et techniques. Cette fin d'année a vu cependant la réalisation des travaux aériens et souterrains. Aucune date ne nous est communiquée quant à l'arrivée de la fibre. De votre côté, n'hésitez pas à consulter le site web www.fibre-calvados.fr ou à téléphoner au 02 31 57 15 88 du lundi au vendredi (de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H). Le Département du Calvados prendra en charge vos demandes et interrogations et pourra vous accompagner dans vos démarches.

- Installation d'un columbarium dans le cimetière et sans doute premières études de relevés de concessions abandonnées.

- Edification d'une antenne-relais en téléphonie sur un terrain privé route de 4 Puits par la société TDF. Ce projet, initialement prévu sur un terrain communal en 2018, a dû être reporté. Durant ces années, la Société TDF a démarché des opérateurs mais sans succès. Le bail signé avec la commune est arrivé à échéance et depuis 2018, les normes de sécurité ont évolué. Une distance minimum de 30 mètres doit désormais être respectée vis-à-vis de la voie ferrée. De ce fait, notre dossier ne pouvait plus être conservé. La Société TDF a donc trouvé un nouveau terrain pouvant accueillir ce pylône destiné à l'installation de nouveaux services audiovisuels ou de télécommunications.

- Des travaux non prévus et qui nous sont imposés vont nous tenir très occupés durant l'année à venir... Dans le cadre des différents travaux du lotissement « le Clos Bavent », nous avons eu la très désagréable surprise d'apprendre que notre plan de défense incendie sur notre commune n'est plus aux normes depuis juin 2021, c'est-à-dire depuis la rupture d'une canalisation à Ouézy ayant entraîné une suppression sur le réseau de la SAUR. Cette dernière nous a informés être dans l'impossibilité de rétablir la situation sans risquer une nouvelle suppression chez des administrés avec les dégâts que nombreux d'entre vous ont pu subir. La Saur fournit exclusivement l'eau, la défense incendie et ses travaux dépendent de la commune.

C'est ainsi qu'après avoir rencontré le chef de service du SDIS et un intervenant de la SAUR, la commune est dans l'obligation de rédiger un schéma communal de défense incendie et d'implanter plusieurs réserves d'incendie de 30 et 60 m3. Il s'agit d'une dépense très importante pour notre petite commune, dépense que nous subissons de plein fouet malgré les aides que nous pourrions percevoir et qui va bien évidemment retarder d'autres dossiers.

- Au 1^{er} janvier 2023, l'application My City Pocket va disparaître. Pour continuer à vous informer et à vous alerter, vous pouvez dès maintenant télécharger la nouvelle application « PANNEAU POCKET » sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur.

Retrouvez le guide de téléchargement à la rubrique « infos diverses ».



Préparation à d'éventuelles mesures de délestage électrique

Dans le contexte international de crise énergétique que nous connaissons, l'Etat a élaboré, en cas de nécessité, un plan national de délestage électrique.

Selon les premières informations qui nous ont été communiquées mi-décembre, les coupures électriques, si elles ont lieu, pourraient intervenir pour une durée maximale de 2 heures consécutives, entre 7 H 30 et 13 H puis entre 18 H et 20 H.

D'ores et déjà, nous invitons les personnes vulnérables à se faire connaître en mairie afin que nous puissions nous assurer d'une présence à leurs côtés en cas de délestage. Toutes les ressources humaines devant être mobilisées, nous faisons appel aux citoyens volontaires pour nous assister dans cette démarche.

En cas de problème, la Préfecture nous a indiqué que le numéro de téléphone de secours **112** resterait fonctionnel dès lors que la zone d'émission est couverte par au moins une antenne-relais non délestée, et ce quel que soit l'opérateur téléphonique.

Il s'agit à ce stade de mesures d'anticipation. La mise en œuvre par chacun des mesures de sobriété énergétique peut nous permettre de passer l'hiver sans recourir à ces délestages.

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu dans la salle Gobusseau le vendredi 27 janvier 2023 à 19 H.

La Municipalité espère vous y retrouver nombreux car ENFIN nous pouvons envisager de renouer avec cette cérémonie que beaucoup d'entre vous apprécient.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mis entre parenthèse pendant 3 longues années en raison de la crise sanitaire, le repas des Aînés a réuni 54 personnes pour des retrouvailles qui ont eu lieu le dimanche 9 octobre dernier dans la salle des fêtes Gobusseau de la commune. Hélas, notre Doyenne n'a pu être présente mais les habitués ont savouré ce moment de convivialité retrouvé et les nouveaux séniors ont apprécié ce temps de rencontre autour d'un repas préparé par Danet Traiteur. L'après-midi s'est poursuivi autour de jeux de société.



Nos doyens du jour



Le Colis de Noël a quant à lui été distribué le samedi 17 décembre dernier. Les élus se sont succédé pour accueillir nos Aînés autour d'une boisson chaude.

OPÉRATION NOËL SOLIDAIRE



A l'initiative de notre dynamique conseillère municipale Magali SADO, une opération dite « Noël Solidaire » a été organisée à Cesny aux Vignes. Nous avons ainsi récupéré vos boîtes à cadeaux (au format de boîtes à chaussures) lesquelles ont ensuite été distribuées aux sans-abris, personnes isolées et aux familles les plus démunies par la Croix Rouge.

Vous n'avez pas manqué d'idées pour remplir ces boîtes qui comportaient des vêtements, des livres, des produits d'hygiène...

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Début 2023, notre commune réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier par nos deux agents recenseurs, soit Madame LESAULNIER Corinne, notre secrétaire de mairie, ou par Madame GAUDREMEAU Anne-Claire, notre agent d'accueil de l'Agence Postale, toutes deux munies d'une carte officielle.

Comment ça se passe ? Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, l'agent recenseur, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

INFORMATIONS BUDGETAIRES

	2017	2018	2019	2020	2021
FONCTIONNEMENT					
- Recettes	288 516.07 €	297 844.77 €	310 020.41 €	301 403.59 €	322 664.11 €
- Dépenses	260 200.78 €	268 022.06 €	289 268.18 €	315 185.23 €	323 840.51 €
Excédent ou Déficit de la section	+ 28 315.29 €	+ 29 822.71 €	+ 20 752.23 €	- 13 781.64 €	- 1 176.40 €
INVESTISSEMENT					
- Recettes	11 965.34 €	14 886.24 €	11 312.79 €	15 888.87 €	115 819.56 €
- Dépenses	41 174.96 €	31 626.58 €	36 897.20 €	22 146.38 €	117 920.52 €
Excédent ou Déficit de la Section	- 29 209.62 €	- 16 740.34 €	- 25 584.41 €	- 6 257.51 €	- 2 100.96 €
Résultat final	- 894.33 €	+ 13 082.37 €	- 4 832.18 €	- 20 039.15 €	- 3277.36 €

L'ÉCOLE - QUELQUES INFORMATIONS

Effectifs et organisation scolaire:

L'école compte cette année 53 élèves :

- TPS/PS/MS/GS : 19 élèves
Enseignante : Mme MALO Emmanuelle
Atsems : Mme CAZAL Delphine et BROTON Lorelei
- CP/CE1/CE2 : 19 élèves
Enseignante : Mme MARTIN Clémence
- CM1/CM2 : 15 élèves
Enseignante et directrice : Mme BONAVENTURE Caroline
Décharge de direction : Mme LEMIEUX Elodie

Le thème de l'année est le « voyage dans le temps ». Plusieurs sorties sont prévues cette année (spectacle à la Loco, cinéma...).

Les élèves de cycle 1 et de cycle 2 feront leur voyage scolaire à Caen (musée de Normandie et des Beaux-arts) en mai. Les élèves de cycle 3 partiront 5 jours en Auvergne pour une « classe Volcan » en Avril.

Les élèves du CP au CM2 iront à la piscine Dunéo entre mars et mai dans le cadre du « savoir nager ».

Nous remercions l'équipe municipale et les agents, ainsi que l'Association de Parents d'Elèves pour leur aide dans la mise en place des projets (financement des sorties, achats de matériel,...).

Service civique :

Un service civique (destiné aux jeunes de 18 à 25 ans) a été recruté par l'Education Nationale. Gwendolyne Lolivrel effectue sa mission au sein de notre école d'octobre à juillet (aide à l'encadrement et à la mise en place d'activités sportives et artistiques, aide administrative ...).

Inscriptions rentrée 2023 :

Les inscriptions pour la rentrée 2023 se feront **dès le vendredi 6 janvier 2023 en mairie** pour les nouveaux arrivants, les enfants de Petite Section (nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020) et les enfants de Toute Petite Section (nés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2021). La directrice et les enseignantes se tiennent à la disposition des familles qui souhaiteraient visiter l'école.

Vous trouverez des informations sur notre Padlet :

<https://padlet.com/ecolecesny/primaire>



ETAT CIVIL

Nous ne publions que les informations d'état civil de l'année 2022 pour lesquelles nous avons obtenu un consentement des familles au préalable.

NOS JOIES

Mariage

Un seul mariage cette année, le 30 avril dernier :
Mariage de Pascale LETARD et de Christian LELIÈVRE.

Pascale est bien connue des habitants de notre commune puisque ses parents y sont domiciliés et qu'elle y fut secrétaire de mairie de 1995 à 2005 (lorsque les communes de Cesny aux Vignes et d'Ouézy étaient associées). Depuis la séparation de celles-ci au 1^{er} janvier 2006, elle est désormais secrétaire de mairie auprès de la commune voisine d'Ouézy.

A Pascale et Christian,
nous souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Naissances

Une naissance à domicile est devenue tellement rare qu'elle mérite d'être soulignée :

C'est ainsi que le 14 novembre dernier, le petit Eliot FÉRON, sans doute très pressé de faire connaissance avec ses parents et son grand-frère, a poussé son premier cri au domicile de ses parents à Cesny aux Vignes.

La dernière naissance sur notre commune datait de 1971.



Théo VARET
Le 12 août

Noah MUTRECY
Le 20 septembre

Lohan JEAN
Le 23 octobre

*A ces nouveaux nés, nous souhaitons la bienvenue
et adressons nos félicitations aux heureux parents.*

NOS PEINES



Ils nous ont quittés :

Le 28 mars, Monsieur Alain MARIE, 65 ans,

Le 28 avril, Madame Marcelle FARIN, 91 ans ;
Madame FARIN était la Doyenne de notre Commune,

Monsieur Frédéric MALO, le 5 juin, 41 ans.

Nous tenons à renouveler à leurs familles, leurs proches et amis,
notre message de sympathie et leur présentons nos plus sincères condoléances.

VIE ASSOCIATIVE

- Cette rubrique permet aux associations qui le désirent de s'exprimer -

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

DE CESNY AUX VIGNES ET OUEZY

Mesdames et Messieurs,

La section Union Nationale des Combattants de Cesny aux Vignes – Ouézy a participé aux différentes cérémonies que sont le 8 mai et le 11 novembre aux monuments aux morts de ces deux communes.

Le 8 mai, nous avons été accompagnés par les élèves de l'école primaire de Cesny aux Vignes.

Ces moments de devoir sont importants pour la mémoire.



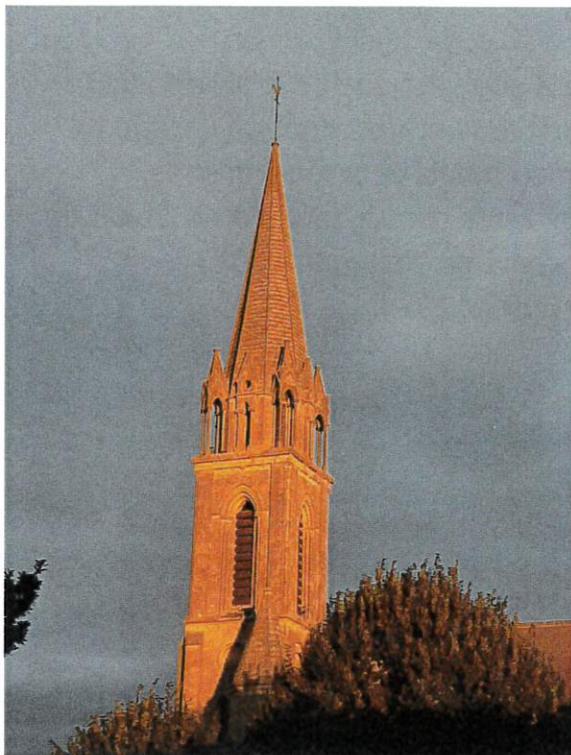
L'association a eu l'immense tristesse de perdre son secrétaire, Monsieur André BOSQUET, un de nos plus anciens camarades.

Afin de pérenniser notre association, des Anciens d'AFN, d'Opex et Cadets de la République peuvent nous rejoindre. Pour cela, contacter le 02 31 20 17 54 (mairie de Cesny aux Vignes) ou le 02 31 20 12 16 (mairie d'Ouézy).

N'oubliez jamais que notre liberté s'est obtenue par notre fraternité.

Bien à vous tous.

PAROISSE SAINT MARTIN DES MARAIS



Nous retrouvons, peu à peu, une vie "normale" quant à nos habitudes relationnelles, tout en restant hyper prudents.

Vous pouvez trouver les horaires et lieux des messes sur les portes de vos églises et pouvez aussi consulter les adresses ci-dessous :

Site Internet :

<https://www.paroissesaintmartindesmarais.com>

E-mail : paroissesaintmartindesmarais@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/saintmartindesmarais>

Accueil paroissial 14 rue Lecharpentier Deschamps – Argences
09 54 72 58 34 (aux jours de permanence)
Mardi et mercredi de 16 h à 18 h
Jeudi et samedi de 10 h à 12 h
ou 06 33 66 74 85 (tous les jours)

Nous vous espérons en bonne santé et vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël !

Toutes sortes de virus guettent nos relâchements, certains s'incrument, d'autres font leur apparition, alors continuons à respecter les gestes barrières, même si... et respectons-nous les uns les autres.

TÉLÉTHON

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



le samedi 4 mars 2023

La grande marche du Téléthon reliera les communes partenaires (environ 20 kilomètres), le circuit sera inversé par rapport à 2022.

☞ Départ prévu de la salle Gobusseau de Cesny aux vignes à 9 H 30

Halte pique-nique au four de Bissières le midi à mi-parcours, avec dégustation de soupe faite maison (participation de 4 € avec un petit souvenir remis à chaque participant).

Informations plus complètes ultérieurement... A suivre.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) – ANDRE LEMAITRE

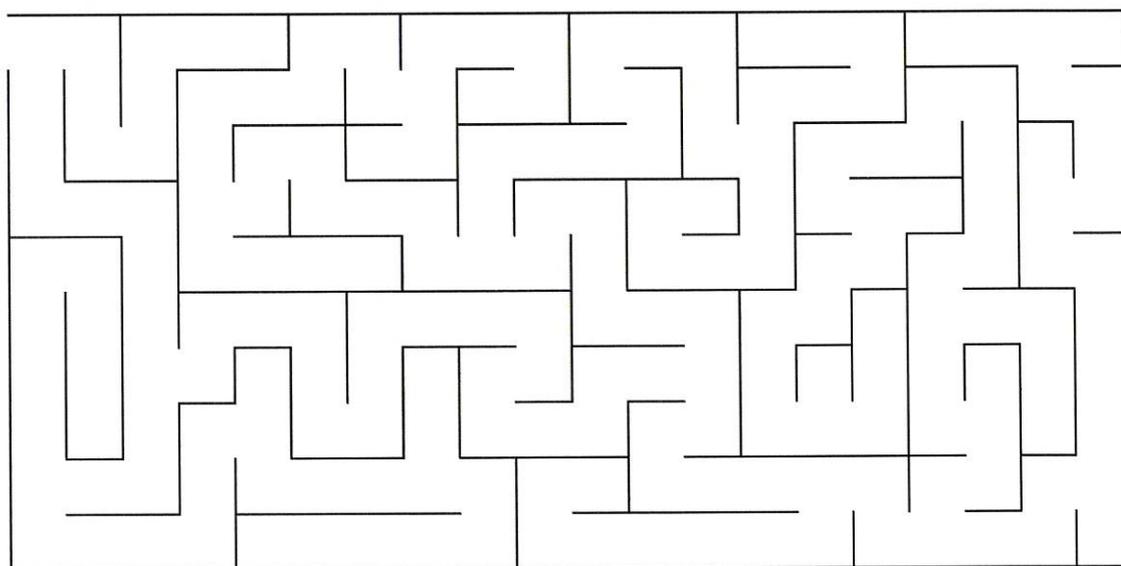
En ce début d'année 2023, toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle année 2023 !
Cette année encore l'APE aide au financement de nombreux projets dont un voyage en Auvergne pour les élèves de CM, ainsi qu'une initiation au tennis pour les primaires.
On espère vous retrouver à l'occasion d'une chasse aux œufs dans le jardin du château de Cesny aux Vignes le 2 avril 2023, lors de notre brocante en septembre 2023 ou encore lors de notre loto en janvier 2024.

En attendant de se retrouver voilà de quoi occuper petits et plus grands ...

L'équipe de l'APE



Aide-nous à trouver le chemin de notre nouvelle école !



INFOS DIVERSES

VIE PRATIQUE

Mairie de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 17 54 - Fax : 09 70 62 94 89

Mail : commune-de-cesny-aux-vignes@orange.fr

Site internet : www.mairiecesnyauxvignes.fr

*Horaires d'ouverture au public : mardi de 16 H à 18 H 30
vendredi de 9 H à 12 H et de 16 H à 17 H 30*

École de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 38 51

Mail : ce0140288m@ac-caen.fr

Agence Postale de Cesny aux Vignes

Téléphone : 02 31 20 26 81

Mail : ap-cesny-aux-vignes@laposte.fr

*Horaires d'ouverture au public : mardi, jeudi, vendredi de 16 H à 19 H,
mercredi de 9 H à 12 H et samedi de 9 H à 11 H.*

Salle Gobusseau de Cesny aux Vignes - Tarifs des locations :

- Habitants de Cesny aux Vignes : 300.00 € pour un week-end
Et 50.00 € pour une soirée en semaine (150.00 € si soirée suivie d'un jour férié)
- Habitants hors commune : 400.00 € pour un week-end
et 80.00 € pour une soirée en semaine (200.00 € si soirée suivie d'un jour férié)
- Vaisselle : 0.70 € par convive (la casse ou de la disparition de la vaisselle sera facturée
selon le coût fixé sur l'inventaire),
- Cautions : 450 € au titre de l'utilisation des locaux et 50 € au titre du ménage.

Location de 2 barbecues : 25.00 € chacun pour un week-end (caution de 180.00 €)

Location de 2 barnums : 70.00 € chacun pour un week-end
(cautions de 1000.00 € pour l'armature et 200 € pour la bâche)

Location de 10 mange-debout : 5.00 € chacun pour un week-end (caution de 100.00 €)

CONGÉS D'HIVER MAIRIE ET AGENCE POSTALE

→ Du 28 décembre 2022 au 4 janvier 2023, la mairie sera fermée. En cas d'urgence, la liste des élus joignables sera affichée sur la porte de la mairie et annoncée sur le répondeur téléphonique et le site internet de la mairie.

→ L'agence postale sera fermée du 24 décembre 2022 au 2 janvier 2023 inclus.

Une permanence sera assurée le mardi 27 décembre à la mairie, de 15 H à 18 H, principalement réservée aux retraits et dépôts de paquets et lettres recommandées, vente de timbres.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Nous vous rappelons que **les demandes de cartes nationales d'identité ne sont plus instruites en mairie** mais selon les mêmes modalités que les passeports biométriques, auprès des communes équipées du dispositif de recueil des informations. La Commune de Mézidon-Vallée-d'Auge en est équipée à la Maison de Services Publics située 12 rue Voltaire. Dans un souci d'organisation, les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité doivent prendre rendez-vous au 02 31 42 68 54 **plusieurs semaines** avant la date d'expiration. Afin de raccourcir les délais et de faciliter l'accès aux rendez-vous, le site <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr> vous permet de visualiser tous les rendez-vous disponibles et d'accéder au site de la mairie choisie pour effectuer votre réservation.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

L'enregistrement des PACS est désormais effectué dans les mairies. Les futurs partenaires doivent réunir un certain nombre de documents dont la convention du PACS. Toute demande de déclaration s'effectue sur rendez-vous auprès de la Mairie.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune, il faut se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Lors d'une année à scrutin, les demandes sont à déposer au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Pour vous inscrire, vous pouvez aller sur le site www.service.public.fr (services en ligne et formulaires) ou vous inscrire directement à la mairie.

Les jeunes gens atteignant l'âge électoral seront inscrits d'office par l'INSEE s'ils ont effectué leur recensement citoyen à 16 ans et s'ils n'ont pas déménagé avant l'âge de 18 ans.

L'HABITUEL BIEN VIVRE ENSEMBLE

Pour rappel (s), quelques règles élémentaires de vie en collectivité :

- les propriétaires de chiens doivent s'assurer que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique et qu'ils n'aboient pas de façon intempestive. **Ces mêmes propriétaires doivent ramasser les déjections de leurs animaux ;**

- les haies doivent être régulièrement entretenues et taillées ;

- il est strictement interdit de faire brûler des végétaux ou autres déchets à l'air libre,

- l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore peut être effectuée les jours et horaires suivants :

- En semaine : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
- Les samedis, de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H,
- Les dimanches et jours fériés, de 10 H à 12 H.

- Lors de chutes de feuilles et en cas de neige, merci de débayer les trottoirs.

INFOS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCES :

Samu	15
Pompiers	18
Police	17
Centre anti poison	02 41 48 21 21
SOS médecin	36 24

SERVICES PUBLICS :

CdC Val ès Dunes	02 31 15 63 70
Office de tourisme	02 31 85 38 82
Trésorerie de Caen	02 31 39 34 70
Centre Médico social	02 31 23 03 13
Gendarmerie de Moulton	02 31 15 04 80
OTRI (ex. SMEOM)	02 31 23 42 42

frelons asiatiques : contacter la mairie.

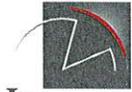
AUTRES SERVICES :

Presbytère	02 31 23 60 69
Dépannage Saur	02 14 37 40 09
Dépannage EDF	09 72 67 50 14



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

LES INFORMATIONS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE SONT DÉSORMAIS SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore**, **PlayStore** ou **AppGallery** ou en **flashant le QR code ci-dessous**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **votre commune** ou **son code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne



La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC

Dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille

ou en ligne pour certaines communes : www.service-public.fr

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

- 1**
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Dans un délai de 2 à 4 mois après votre recensement, vous pourrez créer votre compte sur madjc.fr et ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis



Laissez une adresse mail lors de votre venue en mairie, vous serez ainsi automatiquement alerté de cette possibilité.

maJDC.fr
Année 2016 et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

7 à 18 ans et 25 ans | Je m'inscris en candidat libre | Je m'inscris de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national et de la jeunesse de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h - 11h 45 / 13h30 - 16h00

Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30



csnj-caen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Le CSNJ de Caen ne reçoit pas de public

NOS ARTISANS



LIONEL STREBEL
ENTREPRISE DE COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION
ZINGUERIE - GOUTTIERES
DEMOUSSAGE - FENETRES DE TOIT
Tél. 06 30 87 43 41
14270 CESNY-AUX-VIGNES



ELECTRICITE GENERALE
MENUISERIE & RENOVATION

TREOLELEC eurl

Olivier TREOL

Tél. : 02 31 20 88 66
Port. : 06 10 58 08 74
Email : treolelec@orange.fr
14270 Cesny aux Vignes



Nous vous rappelons la présence d'un salon ambulants de coiffure, d'onglerie et barbier sur notre commune, les jeudis des semaines paires.



Pour toutes informations concernant ces services, n'hésitez pas à contacter la responsable au 06 63 55 95 04.



- LE PANIER A VOTRE DOMICILE -

Vente de fruits, légumes, épicerie et services tous les vendredis, de 10 H 30 à 12 H
sur le parking de la salle des fêtes Gousseau.

TOILETTAGE

CHEZ ANIS

LE SALON MOBILE
À VOTRE DOMICILE



Quelques idées de tarifs...

ENTRETIEN CHIEN POILS RAS OU COURTS
BAIN D'ENTRETIEN (BROSSAGE, LAVAGE/SÉCHAGE,
GRIFFES, OREILLES)

PETIT CHIEN	35€
MOYEN CHIEN	45€
GRAND CHIEN	55€

ENTRETIEN CHIEN POILS LONGS
OU ENTRETIEN COUPE/TONTE

PETIT CHIEN	50€
MOYEN CHIEN	60€
GRAND CHIEN	70€

UN SUPPLÈMENT POURRA ÊTRE DEMANDÉ POUR LES CHIENS TRÈS
EMMÊLÉS, IL VOUS SERA ANNONCÉ EN DÉBUT DE TOILETTAGE

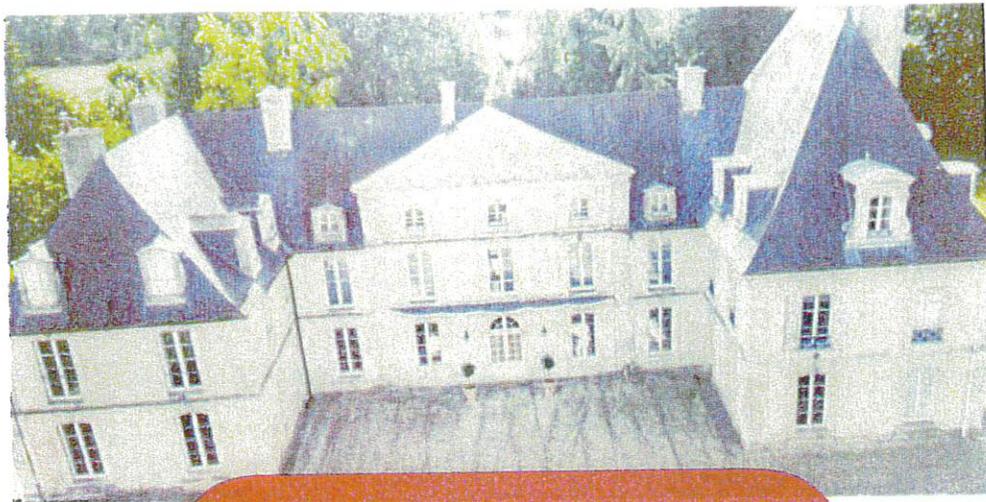
5€ de réduction
SI VOUS VOUS DÉPLACEZ (SUR RDV)

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

@CHEZANIS
#CHEZANIS



FLORENCE PETIT
06 16 46 21 02
CHEZANISTOILETTAGE@GMAIL.COM
14 270 CESNY AUX VIGNES



« Ô saisons, ô châteaux »
Chambres d'hôtes au château



Le Château de Cesny aux Vignes, dont la façade sculptée au XVIIIème siècle est classée « Monument Historique » vous ouvre ses portes pour un séjour plein de charme et de douceur, entouré d'un parc, d'un bois avec étang et plusieurs animaux de la ferme. Vous y trouverez 5 chambres d'hôtes avec une piscine au printemps. La privatisation partielle du château est également possible.

Suite au succès de 2022, le « théâtre au château » rouvrira ses portes le week-end du 1^{er} juillet 2023 pour 2 nouveaux spectacles.

Teurgoule de Jarville : possibilité d'acheter sur place les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 9 H à 15 H (vente par colis complets, soit 6 pots au format familial et 15 pots au format individuel)



Location de tireuses à bière
Vente de fûts

TOUT EN PRESSION

Arnaud. B
0615261341
toutenpression@gmail.com

